

OUTIL POUR LES CA

UN PEU DE SOUPLESSE À L'APPROCHE DES FÊTES

LA PÉRIODE DES FÊTES ARRIVE À GRAND PAS !

Le gouvernement vient d'annoncer certaines mesures à appliquer pour minimiser les risques de propagation du virus tout en permettant des rassemblements familiaux restreints. Le gouvernement demande également notre collaboration afin de maximiser le télétravail et de réduire le plus possible les activités. Les établissements scolaires seront d'ailleurs fermés durant la période des fêtes et l'enseignement se poursuivra à distance.



EN TANT QU'EMPLOYEUR QUI AVEZ À COEUR D'OFFRIR DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, NOUS VOUS INVITONS À FAIRE PREUVE D'UN PEU DE SOUPLESSE EN CETTE PÉRIODE PARTICULIÈRE OÙ PLUSIEURS PERSONNES DEVRONT JONGLER AVEC LA DIFFICULTÉ DE CONCILIER LE TRAVAIL ET LA FAMILLE!



MAIS QU'EST-CE QUE LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ?

C'est la recherche d'un équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale. Les personnes sont à la fois parents et travailleurs et disposent d'une certaine quantité de temps et d'énergie qui doit être distribuée équitablement à travers ces différents rôles.



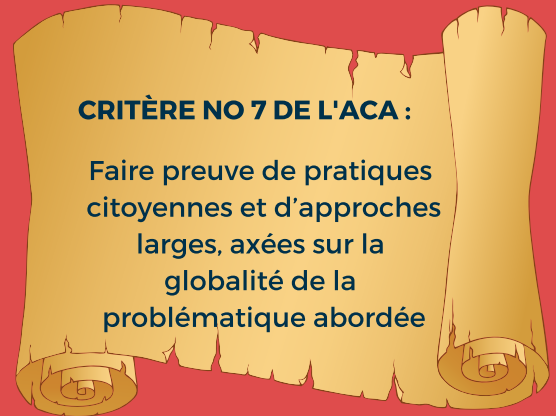
ATTENTION : CONCILIER LE TRAVAIL ET LA FAMILLE NE VEUT PAS DIRE TRAVAILLER AVEC SON ENFANT!

UNE QUESTION DE SANTÉ GLOBALE

La problématique de la conciliation famille-travail doit être considérée sous l'angle de la santé comme étant un déterminant de la santé globale des individus et des communautés. Elle s'inscrit donc en cohérence avec les valeurs et les critères de l'action communautaire autonome (ACA) qui dans son approche vise à agir directement sur les déterminants majeurs de l'état de santé afin de répondre globalement aux besoins des personnes.

CRITÈRE NO 7 DE L'ACA :

Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée

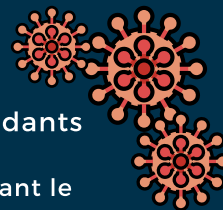


Pour les parents en emploi, le fait de conjuguer plusieurs rôles affecte leur santé physique et mentale. Le but d'une bonne pratique de conciliation est de faciliter la vie des parents travailleurs, en aplanissant certaines contraintes et exigences du monde du travail, et d'améliorer ainsi leur santé.



LA CONCILIATION DEVIENT ALORS UN OUTIL INTÉRESSANT D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DU PERSONNEL.

LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ET LA COVID-19



Un sondage réalisé par Léger du 7 au 22 mai 2020 auprès de 3006 parents et/ou proches aidants Québécois révèle que :

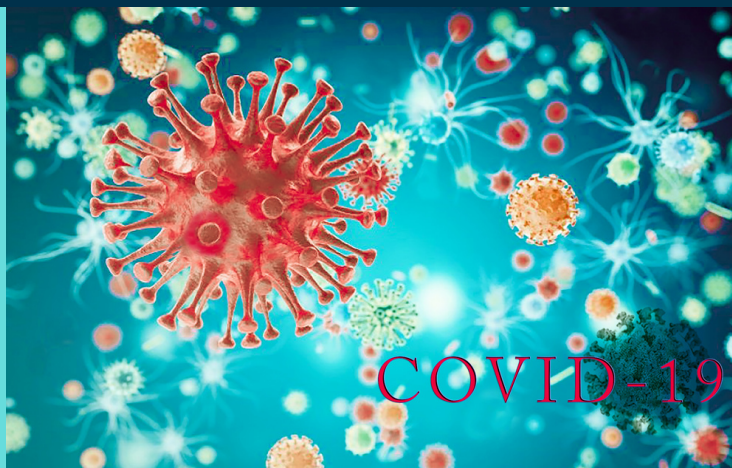
LE SONDRAGE DÉMONTRE ÉGALEMENT QUE LES EMPLOYEURS À L'ÉCOUTE DES BESOINS AURONT DES ÉQUIPES PLUS MOTIVÉES!

- 38% ont trouvé difficile de concilier famille et travail pendant le confinement
- 60% disent avoir éprouvé une baisse de productivité
- 43% disent avoir eu une charge de travail augmentée
- 53 % des répondants se disent prêts à changer d'emploi si on leur offre de meilleures conditions de conciliation travail-famille
- 39 % croient qu'ils auront besoin d'accommodements plus fréquents

LES FEMMES SONT PLUS DÉSAVANTAGÉES PAR LA CONCILIATION QUI REPOSE ENCORE PRINCIPALEMENT SUR LEURS ÉPAULES. ET RAPPELONS QUE LES FEMMES SONT PRÉSENTENT EN FORTE PROPORTION DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE!



PLUS DE 70% DES TRAVAILLEUSES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE SONT DES FEMMES !



40% des organismes d'action communautaire autonome ont déjà intégré des mesures telles que celle de la conciliation famille-travail*

EST-CE LE CAS DANS VOTRE ORGANISME ?

*Données issues de l'enquête Les Repères en économie sociale et en action communautaire – Panorama du secteur et de sa main d'œuvre, édition 2018, CSMO-ÉSAC.)

UNE POLITIQUE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE CONSTITUE UN AVANTAGE SOCIAL À NE PAS NÉGLIGER, SURTOUT EN CETTE PÉRIODE OÙ LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL EST PLUS DIFFICILE. ET OÙ LES TRAVAILLEUSES-EURS N'ONT JAMAIS EU AUTANT BESOIN DE SOUPLESSE À CAUSE DE LA PANDÉMIE.

CRÉER UN MILIEU DE TRAVAIL ACCUEILLANT POUR LES FAMILLES EXIGE **SOUPLESSE ET OUVERTURE !**

★ 2 VALEURS DE L'ACA ★



LES INGRÉDIENTS POUR UNE BONNE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Allègement des tâches
Horaires flexibles dans l'aménagement du temps et du lieu de travail
Augmenter le nombre de congés pour responsabilités familiales
Droit à la déconnexion